



## Nouvelles Eglises de migrants: défis et chances; rapport, crédit récurrent de 2011 à 2014; décision

### Propositions:

1. Le Synode prend connaissance du présent rapport de situation.
2. Le Synode approuve un crédit récurrent annuel d'un montant de 30'000 francs (non indexé) pour la période 2011 - 2014, destiné au travail d'intégration et de relation avec et pour les Nouvelles Eglises de migrants.
3. Un rapport intermédiaire est présenté à ce sujet au Synode lors du Synode d'hiver 2014.

### I. Situation de départ

Par une décision à caractère novateur, le Synode d'hiver 2006 a approuvé pour la période 2007 - 2010 un crédit récurrent pour l'Eglise africaine de migrants «La Vigne de Berne» (financement de consolidation). Elle a aussi mandaté pour le Synode d'hiver 2009 un rapport de situation sur les Eglises de migrants présentes dans les régions du ressort territorial des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, qui devait analyser aussi les conséquences pour leurs futures relations.

Le Secteur CËTN/migrations a ainsi conçu la brochure «Le peuple de Dieu est de toutes les couleurs. Les Eglises de migrants: défi et chance pour les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure», qui est jointe au message pour le Synode. Cette brochure aborde en profondeur le thème des Eglises de migrants, expliquant ce qu'il faut entendre par Nouvelles Eglise de migrants, les questions théologiques et sociologiques posées par ces Eglises et les réponses qu'on peut y apporter. Elle complète et approfondit le rapport de situation, servant de base à la décision du Synode.

### II. Rapport de situation

#### a) Nombre d'Eglises (relevé quantitatif)

Le Secteur CËTN/migrations a procédé à une vaste enquête sur le territoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et répertorié 58 Nouvelles Eglises de migrants au début février 2009. Le résultat de cette recherche est présenté sous forme de carte virtuelle des Eglises de migrants, disponible en ligne sur le site [www.refbejuso.ch/migration](http://www.refbejuso.ch/migration) (mot-clé «Eglises de migrants»), qui donne une idée de leur diversité sur notre territoire. De plus, un petit dossier non publié a été constitué sur chacune de ces Eglises.

Les 58 Nouvelles Eglises de migrants répertoriées rassemblent quelque 4'300 fidèles. Elles sont réparties dans toutes les régions du ressort territorial de nos Eglises : Berne (27), Biemme (11), Berthoud (1), Delémont (1), Interlaken (2), Langenthal (1), Langnau (1), Moutier (1), Soleure (4), Spiez (1), Steffisburg (2) et Thoun (3). Même si elles se concentrent plutôt dans les villes, elles ne peuvent être réduites à un phénomène urbain: la plupart ne sont pas organisées en paroisses, et leurs fidèles, qui viennent de plusieurs communes différentes, y compris rurales, se rejoignent pour le culte.

Quantité de ces communautés se rassemblent dans des lieux guère propices à servir d'Eglise (fabriques, caves, etc.) et restent donc «invisibles». C'est pourquoi – et pour des raisons structurelles aussi – il est si difficile de les dénombrer exactement sur notre territoire. Il faut ainsi partir du principe que plusieurs Eglises de migrants ont échappé à nos recherches, et donc revoir à la hausse leur nombre, ainsi que celui de leurs fidèles. Même s'il n'est pas définitif, cet état des lieux met néanmoins en évidence la diversité de ces communautés sur notre ressort territorial. Il s'agit d'une nouvelle réalité dans notre paysage confessionnel, et d'un phénomène en pleine expansion.

### **b) Langues et nationalités**

Dans les Nouvelles Eglises de migrants, les cultes sont célébrés dans les langues les plus diverses, dont les plus fréquentes sont le français, l'anglais, le tamoul, l'espagnol et le brésilien. Douze des Eglises de migrants répertoriées sont d'origine africaine, avec une domination nigériane, panafricaine et aussi francophone (Ouest du continent). Quant aux communautés tamoules, au nombre de six, deux d'entre elles se répartissent en deux sites (Langenthal et Langnau, respectivement Biemme et Berne). Neuf des groupes répertoriés comptent surtout des croyants d'Amérique latine. Cinq autres rassemblent des fidèles de tous les horizons, avec l'anglais comme langue de culte.

### **c) Confessions**

L'éventail des Nouvelles Eglises de migrants présentes dans les régions du ressort territorial des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure est vaste: anciennes ou plus récentes, uniconfessionnelles ou sans délimitation confessionnelle. Elles font partie de la grande famille réformée au sens large. La plupart sont multiconfessionnelles. Rares sont celles qui ont une identité confessionnelle claire. Mais, dans ces cas exceptionnels – soit lorsqu'elles font partie d'une Eglise avec laquelle l'Eglise réformée est liée à travers l'Alliance réformée mondiale – il faut chercher une relation plus étroite avec elles, au sens d'une communion d'Eglises.

### **d) Activités, travail d'intégration**

En plus des activités habituelles (cultes, etc.), les Nouvelles Eglises de migrants fournissent aussi un travail pratique d'intégration, gratuit et fondé sur le volontariat, et ce sur un double plan:

- dirigé vers leurs fidèles: elles aident les exilés à prendre pied dans leur nouvel environnement et à se familiariser avec la vie quotidienne en Suisse; elles sont un lieu d'accueil, de soutien à la fois spirituel, psychologique et émotionnel (visites, aumônerie, etc.); elles leur permettent de trouver leurs marques et de prendre du recul; havres de paix, elles donnent aux nouveaux venus de l'assurance en contribuant à les familiariser avec leur nouvel environnement;
- dirigé vers l'extérieur: certains fidèles des Eglises de migrants se rendent régulièrement dans les centres d'accueil et accompagnent de nouveaux arrivants; ce travail de suivi est particulièrement important pour donner des repères aux migrants: il agit comme une sorte de filet de sécurité, évitant que des personnes désorientées ne tombent trop facilement dans les pièges de la criminalité, du trafic de drogue ou de la prostitution.

Les fidèles des Nouvelles Eglises de migrants et en particulier leurs responsables assument ce travail d'intégration, qui incomberait sinon aux pouvoirs publics et à la société en général, avec les implications financières que cela supposerait. Pourtant, à ce jour, ces prestations n'ont guère été valorisées ou reconnues.

### **e) Structures, évolution et perspectives**

Certaines Eglises de migrants ont réussi à se consolider et à se stabiliser. D'autres sont menacées de dissolution faute de trouver un espace adapté à leurs cultes ou parce que leurs dirigeants doivent quitter la Suisse. Beaucoup sont en mouvement par la force des choses: elles ont du mal à mettre en place des structures stables dès lors que le statut d'une majorité de leurs fidèles n'est pas réglé au regard du droit d'établissement.

Outre l'absence fréquente de structures claires, la diversité et l'engagement pour l'intégration, nombreuses sont les Nouvelles Eglises de migrants à se caractériser par un développement particulièrement dynamique. Une majorité est de création récente. Leur caractère de mouvement fait que la direction qu'elles vont prendre reste aléatoire: se constituer en association pour consolider leurs structures ou se dissoudre à nouveau. La tendance observée à maints endroits est que les communautés, de simple mouvement au départ, évoluent peu à peu en structures plus solides car les migrants finissent par poser leurs valises. Du coup, leurs Eglises aussi se fixent avec le temps. Il faut s'attendre néanmoins à ce qu'à l'avenir aussi, les êtres humains continuent à migrer et s'organisent dans leur pays d'accueil, y compris sur le plan religieux. Autant dire que le phénomène des Nouvelles Eglises de migrants n'est pas prêt de tarir.

### **III. Eglises de migrants: un nouveau type de partenariat œcuménique**

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont donc confrontées à toute une série de groupements différents. Viser l'intégration structurelle de toutes ces Eglises est aussi peu indiqué que de ne pas chercher le contact avec elles. Il convient de définir nos relations avec les Nouvelles Eglises de migrants en les considérant comme un nouveau partenaire œcuménique, pour les raisons suivantes:

- leur identité confessionnelle, souvent fluctuante ou plurielle
- leur caractère charismatique et leur tendance théologique plutôt conservatrice
- leur caractère de mouvement, très différent de l'organisation stable, traditionnelle, structurée, fondée sur une constitution, disposant de ressources importantes, des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, d'où un rapport asymétrique entre elles et nous
- la précarité de leurs ressources et leur difficulté à trouver des locaux pour célébrer leur culte
- leur volonté de contacts avec les Eglises locales, non seulement pour trouver des locaux, mais aussi dans un besoin de reconnaissance par l'Eglise officielle.

En 2006, le Synode d'hiver a fait un premier pas concret en décidant de soutenir l'Eglise africaine La Vigne de Berne. Il s'agissait d'un signe clair d'ouverture œcuménique. Dans l'intervalle, les Eglises de migrants se sont multipliées. Elles s'adressent souvent aux paroisses réformées dans leur recherche de locaux. C'est ainsi que diverses coopérations sont nées. Il est désormais temps de passer à une autre étape de cette concrétisation, en cherchant à mieux organiser et vivre ces liens œcuméniques particuliers. Les principes directeurs suivants s'appliquent à cette forme élargie de relations, dans une démarche œcuménique globale:

#### **a) Reconnaissance, attention, respect**

La reconnaissance, l'attention et le respect pour les Eglises de migrants et leur travail découlent en premier lieu des contacts entretenus en continu avec elles par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et leurs paroisses. Une valeur toute particulière est accordée au travail d'intégration fourni par les Eglises de migrants.

#### **b) Participation, communauté**

Les rencontres doivent être encouragées et activement sollicitées. Elles ne doivent pas être uniques ni occasionnelles. L'objectif est d'apprendre à se connaître, de créer des relations solides auxquelles participent activement les deux partenaires. Ces relations, fondées sur une réflexion commune et une ouverture mutuelle, offrent aussi un potentiel de renouvellement (théologique).

### **c) Soutien, assistance**

Soutien et assistance sont fournis de manière ciblée pour combler un besoin concret. La nécessité de trouver des locaux est le besoin qui se fait le plus sentir (hospitalité).

### **IV. Crédit**

Pendant de nombreuses années, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont soutenu, à travers la Conférence des Eglises en Suisse alémanique (KiKo), différentes «anciennes» Eglises de migrants, comme l'Eglise réformée de Hongrie. Comme ces Eglises de la première génération sont désormais établies et intégrées, il a été mis fin à ce soutien financier pour pouvoir le transférer à de Nouvelles Eglises de migrants qui en dépendent.

Les étapes voulues par notre Eglise s'inscrivent dans une démarche œcuménique globale, dans le respect des principes directeurs qui lui sont rattachés, et des particularités des nouveaux partenaires. L'engagement des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, des différentes paroisses et de personnes motivées, est nécessaire dans ce but.

Lors sa retraite des 11 et 12 mars 2009, le Conseil synodal a relevé cinq enjeux à moyen terme, dont la société multiculturelle et l'œcuménisme interchrétien. Ces deux défis concernent directement la thématique des Eglises de migrants, qui relève de la diversité interchrétienne et de la société multiculturelle. Lors de sa séance du 27 août 2009, le Conseil synodal a adopté un projet concernant les Nouvelles Eglises de migrants, qui peut être consulté sur internet (dans la partie Documents du Synode 2009), mais qui ne fera pas l'objet d'un envoi, car les principaux points en sont résumés dans le message du Synode.

C'est pourquoi le Conseil synodal propose au Synode de renoncer à partir de 2011 au soutien spécifique à l'Eglise de migrants La Vigne (12'000 francs par an / n° de crédit 560.331.03). En lieu et place, il propose au Synode d'augmenter le crédit alloué lors du Synode d'hiver 2006 d'un montant de 18'000 francs pour la législature de 2011 - 2014 en élargissant sa vocation. Les charges supplémentaires de 18'000 francs figurent dans le plan financier de 2010 - 2014. Ce crédit, d'un montant identique chaque année, doit permettre d'apporter un soutien aux Eglises de migrants et aux paroisses réformées qui s'engagent dans ce domaine, en valorisant et en encourageant le travail d'intégration fourni par les Eglises de migrants. Les fonds doivent être mis à disposition pour:

- a) des projets et des initiatives d'intégration de la part des Eglises de migrants
- b) des projets et des initiatives qui permettent ou stimulent les rencontres et les relations entre les membres des Eglises réformées et les membres des Eglises de migrants
- c) des contributions à la formation des responsables des Nouvelles Eglises de migrants.

Le Conseil synodal décidera des critères pour la distribution de fonds.

**Annexe:** brochure «Le peuple de Dieu est de toutes les couleurs. Les Eglises de migrants: défi et chance pour les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure»

**Lien:** <http://www.refbejuso.ch/en/activites/actualites.html?load=325>

Le Conseil synodal